
Qui contacter ?

Le **17** : numéro qui vous permet de joindre la police et la gendarmerie.

Le **112** : numéro d'appel unique européen pour accéder aux services d'urgence, valable dans l'Union européenne.

Le **15** : numéro spécifique aux urgences médicales, qui vous permet de joindre 24h/24 le service d'aide médicale urgente (SAMU).

Le **18** : numéro qui vous permet de joindre les pompiers.

Le **114** : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18)

Numéro d'écoute, d'information et d'orientation

39 19 : Violences Femmes Info

Lien Internet

<http://stop-violences-femmes.gouv.fr>

www.ordre-sages-femmes.fr

Le pratique du certificat médical descriptif

Sur demande de la patiente

Version nov 2015

Modèle de certificat médical
Sur demande de la patiente

Nom et prénom de la sage-femme : _____

Adresse : _____

Numéro RPPS : _____ ou d'inscription à l'ordre des sages-femmes : _____

Je, soussigné(e), M. (Mme) _____ certifie avoir examiné

Madame (Nom, Prénom,) née _____ le _____ domiciliée à _____,

le _____ (date)____, à _____(heure)____, à _____(lieu : cabinet, service

hospitalier, domicile, autre)____,

(lorsqu'il s'agit d'un mineur) en présence de son représentant légal, Madame, Monsieur _____(Nom, Prénom)_____.

Cet examen a nécessité la présence d'un interprète (ou d'un assistant), Madame, Monsieur (Nom, Prénom)_____.

Elle déclare sur les faits « avoir été victime de _____ ».

Elle présente à l'examen clinique :

- Etat gravidique et âge de la grossesse (le cas échéant) : _____

- Sur le plan physique : _____ .

- Sur le plan psychique : _____ .

Depuis, elle dit « se plaindre de _____ »

Certificat établi le _____ (date), à _____(heure), à _____ (lieu : cabinet, service hospitalier, domicile, autre), à la demande de Madame _____(Nom, prénom) et remis en main propre pour faire valoir ce que de droit.

Signature (et cachet) d'authentification

→ Vous pouvez reprendre les termes de ce modèle sur votre papier à entête. Ce modèle est également disponible en version électronique

Les règles d'utilisation du certificat médical

- 1 - Rédiger le certificat de manière lisible, précise, sans termes techniques
- 2 - Indiquer le lieu de rédaction du certificat, dater et signer le certificat (ne pas antidater ou postdater le certificat)
- 3 - Mentionner votre nom, prénom, coordonnées professionnelles, n° RPPS ou d'inscription au Tableau de l'Ordre
- 4 - Mentionner clairement les éléments d'identité de la patiente (en cas de doute, utiliser la mention « *me déclare se nommer...* »)
- 5 - Ne porter aucun jugement, aucune accusation envers un tiers, aucune interprétation sur les faits relatés par la patiente
- 6 - Après avoir nécessairement procédé à un examen de la patiente, décrire de manière factuelle et objective les lésions ou signes constatés
- 7 - Retranscrire sans interprétation et entre guillemets les déclarations faites par la patiente sur les faits dont elle déclare avoir été victime
- 8 - Ne pas violer le secret professionnel (ne pas révéler, via le certificat, des informations soumises au secret professionnel sans l'accord de la patiente)
- 9 - Remettre en main propre le certificat uniquement à la patiente (ou à son représentant légal s'il s'agit d'une mineur ou d'une majeur protégée et si ce représentant n'est pas impliqué dans les faits) et en aucun cas à un tiers
- 10 - Conserver une copie du certificat établi

L'établissement d'un certificat médical engage la responsabilité professionnelle de la sage-femme

sous format A4 à l'adresse suivante :
<http://stop-violences-femmes.gouv.fr/Modeles-de-certificats.html>